Le Fonds constituera deux comptes distincts.

Le premier compte, dont les ressources de 400 millions

\$EU seront assurées par les souscriptions de capital des

Etats membres, contribuera au financement de dispositifs
de stockage. Ces ressources devraient s'accroître

considérablement à mesure que des organisations internationales
de produits s'associeront au Fonds. La contribution directe
du Canada sera de 10,38 millions \$EU. Le Fonds n'inter
viendra pas directement sur les marchés de produits de base,
mais agira par l'entremise des organismes gestionnaires
d'accords de produits et des institutions financières.

Les ressources du deuxième compte s'établiront à 350 millions \$EU, dont 280 millions en contributions volontaires. Le Canada s'est engagé à y verser une contribution de \$12 million. Ce deuxième compte permettra d'aider, au moyen de subventions et de prêts, des organisations internationales de produits, telles que celle dont la création est proposée dans le cadre d'un nouvel arrangement sur le jute, à financer des projets de recherche et de développement, d'amélioration de la productivité et de commercialisation des produits de base.